

# Forum National sur les semences

## Rapport de réunion - Avril 2008



Winnipeg (Manitoba) - 9 avril 2007

La 9<sup>e</sup> réunion du Forum national sur les semences a eu lieu le 9 avril 2008 à l'Hôtel Delta à Winnipeg. Dix-sept membres du Forum et environ vingt observateurs ont assisté à la réunion. Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

- réviser les résultats du travail récent sur les nouveautés et sur l'étiquetage des semences;
- confirmer le plan de travail 2008-2009 pour le FNS;
- établir un processus pour examiner le mandat et le fonctionnement à long terme du Forum après 2008-2009.

Le facilitateur de la réunion a amorcé la discussion en présentant une mise à jour sur la situation du financement du FNS. Le 31 janvier 2008, le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) a approuvé un financement pour le FNS et des activités connexes de l'industrie pour la période du 31 janvier 2008 au 31 mars 2009 pour la somme de 1 595 000 \$. De ce montant, 500 000 \$ sont réservés pour les réunions du FNS et ses groupes de travail. Tandis que le FNS se concentre sur les politiques, les autres fonds du PASCAA appuient sept activités de l'industrie de nature plus technique, comme par exemple, l'examen sur l'étiquetage des semences. En 2008-2009, les contributions en nature de l'industrie s'élèvent à 1 417 000 \$. Le PASCAA ne fournira plus de fonds après mars 2009.

On a souligné que la demande de financement exige comme résultat attendu, un plan pour le FNS pour la période suivant le 31 mars 2009; soit à l'échéance du programme PASCAA.

### MISE À JOUR SUR LE TRAVAIL RÉCENT

#### **Groupe de travail sur les végétaux à caractères nouveaux (VCN)**

Dale Adolphe, membre du FNS, a présenté au FNS, un résumé des délibérations de la réunion du groupe de travail sur les VCN qui a eu lieu à Winnipeg le 4 mars 2008.

M. Adolphe a noté qu'une première réunion du groupe de travail sur les VCN a eu lieu en mars 2006. Le groupe de travail avait présenté un certain nombre de recommandations au gouvernement, notamment :

- une plus grande transparence du système de réglementation;

- le concept d'un guichet unique pour évaluer la nouveauté;
- l'utilisation de l'expérience des autres pays;
- l'évaluation des risques à plusieurs niveaux; et
- la surveillance après l'approbation.

En réaction à ces recommandations, le Bureau de la biotechnologie végétale (BBV) et la Division des aliments des animaux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et la Section des aliments nouveaux (SAN) de Santé Canada ont transmis, dans une lettre datée de juillet 2006, une liste de dix activités clés proposées visant à donner suite aux recommandations.

1. Clarifier les liens entre la nouveauté et la sécurité pour l'environnement.
2. Définir plus clairement et interpréter le déclenchement de la nouveauté.
3. Rédaction, par l'ACIA, d'une version provisoire d'un document d'orientation sur la nouveauté.
4. Reconnaître la consultation précoce comme diligence raisonnable.
5. Évaluer le concept d'une approche à guichet unique.
6. Reconnaître les données des autres pays.
7. Développer un mécanisme pour les appels.
8. Reconnaître la justification scientifique au lieu des données « *NOVO* ».
9. Clarifier la politique sur aucune décision partagée.
10. S'engager à travailler avec les intervenants.

Le 4 mars 2008, le groupe de travail sur les VCN s'est penché sur ces dix domaines d'activités. Les participants ont confirmé que tous les domaines d'activités restent importants et ils désirent que toutes les activités soient terminées d'ici la fin 2008 à l'exception du mécanisme d'appel qui sera plus long à élaborer. Au cours de la réunion, trois priorités supplémentaires sont ressorties de la discussion :

- une demande d'une plus grande clarté sur le moment auquel un caractère nouveau n'est plus nouveau;
- une demande d'exemples de situations pour lesquelles les produits ont réussi ou n'ont pas réussi à traverser le processus réglementaire à titre d'outil d'apprentissage pour les reproducteurs et l'industrie;
- une demande de clarification afin de déterminer si les variétés traditionnelles peuvent déclencher la nouveauté.

Winnipeg (Manitoba) - 9 avril 2008

En réponse aux activités et priorités proposées, l'ACIA a noté qu'un document d'orientation sur les VCN sera disponible en ligne aux fins de consultation au printemps 2008. On prévoit que ce document répondra à un certain nombre de préoccupations notées plus haut. Par exemple, il fournira des exemples de demandes fructueuses et infructueuses. La Division des aliments des animaux clarifiera les lignes directrices qui devraient être prêtes d'ici la fin 2008. La proposition du guichet unique fait l'objet d'une discussion par la haute direction de l'ACIA et le but est d'instaurer le guichet d'ici la fin 2008. L'ACIA et SC reconnaissent la nécessité d'apporter des améliorations continues aux communications avec les intervenants. M. Adolphe était d'avis que si on fait des progrès comme on en a discuté au cours de la réunion et que ces progrès sont communiqués régulièrement à l'industrie, dans un « bulletin de rendement », le groupe de travail n'aurait pas besoin de se rencontrer à nouveau.

À la suite de la présentation de M. Adolphe, une grande partie de la discussion s'est concentré sur les processus de consultation au sujet du document d'orientation sur les VCN. La discussion a porté aussi sur la question à savoir si le groupe de travail doit se rencontrer de nouveau.

On se dit préoccupé qu'une consultation en ligne pourrait être restreignante et que le calendrier prévu de deux mois pourrait être trop court. D'autres participants ont expliqué qu'une période de consultation de deux mois est suffisante et qu'elle assurera que la question continue d'aller de l'avant. En général, les participants reconnaissent que pour assurer une participation maximale, les consultations doivent être bien annoncées.

Certains membres du FNS étaient d'avis qu'une autre réunion du groupe de travail entraînerait des coûts peut-être inutiles si le document d'orientation est produit à temps et si un bulletin de rendement de l'ACIA illustre que des progrès adéquats ont été réalisés dans les domaines d'activités. D'autres membres croyaient que l'organisation d'une réunion communique un message énergique aux organismes de réglementation à l'effet que l'approche actuelle à la nouveauté est perçue par l'industrie comme obstacle majeur à l'innovation et que la question doit être abordée sur une base prioritaire.

Voici les commentaires sur les questions relatives aux VCN :

- Un participant a demandé si des annexes propres aux récoltes feront partie du document d'orientation provisoire. Un

représentant de l'ACIA a répondu qu'une annexe sur les récoltes des champs (y compris les fourrages et les légumes) fera partie du premier document, tandis que les annexes sur les végétaux ornementaux et la foresterie suivront plus tard.

- Un représentant de l'ACIA a expliqué que même si une variété traditionnelle pouvait ne pas correspondre à la définition du mérite pour l'inscription, elle ne devrait pas déclencher la nouveauté dans le système de réglementation; toutefois, on a dit aussi que la nouveauté aux fins des aliments et des aliments pour animaux est déterminée par le fait que la variété figure ou non sur la liste officielle. Si la variété ne fait pas partie de la liste parce qu'elle est utilisée depuis un certain temps, cette situation déclenche la nouveauté en vertu du système actuel.
- Un membre du FNS a demandé si le nombre de demandes de nouveauté reçues par l'ACIA pouvait être classé selon l'ADN recombinant, la mutagenèse ou une autre reproduction conventionnelle. Un représentant de l'ACIA a expliqué qu'il serait possible de produire un tel rapport pour l'industrie, en utilisant la base de données actuelle.
- Les participants se sont attardés à la question à savoir si une discussion plus fondamentale est nécessaire sur la définition de « nouveauté » au Canada. On reconnaît que cette question exige une réflexion supplémentaire et qu'elle pourrait être ajoutée comme point à l'ordre du jour d'une réunion à venir du groupe de travail.

### Décisions

- ➔ **Étant donné que ceci est une question si importante et urgente pour l'industrie, une réunion du groupe de travail sur les VCN/nouveauté sera théoriquement prévue pour surveiller les progrès. Il sera possible de repenser cette décision si les circonstances le justifient.**
- ➔ **Le rapport de la réunion du groupe de travail sur les VCN du 4 mars 2008 sera traduit et affiché dans le site Web du FNS.**
- ➔ **L'ACIA est en train de planifier une solide initiative de communications pour la consultation sur le Web afin d'assurer une participation maximale à cette consultation.**

# Forum National sur les semences

## Rapport de réunion - Avril 2008



Winnipeg (Manitoba) - 9 avril 2007

### Comité technique d'examen de l'étiquetage des semences

Bill Leask, membre du FNS, a résumé les délibérations de la réunion du 8 février 2008 du comité technique d'examen de l'étiquetage des semences.

Ce comité technique, qui répond à l'une des questions techniques de l'industrie, couverte par la demande actuelle du PASCAA, s'est réuni pour aborder plusieurs questions, y compris :

- Les étiquettes actuelles en carton sont souvent traitées comme ci-après : les gens n'en tiennent aucun compte, elles peuvent être perdues ou endommagées et elles n'appuient pas les systèmes modernes de gestion de l'information.
- Les vendeurs de semences ont souvent le goût de mettre plus de renseignements sur l'étiquette que le règlement le permet, par exemple, de renseignements sur le contrôle de l'inventaire et de la publicité.
- Les règlements sur l'étiquetage sont mêlants et se chevauchent souvent.
- Les compagnies dans le commerce des semences veulent se diriger vers des outils et technologies modernes de gestion de l'information, comme les codes à barres.
- L'exigence de fournir l'étiquette de semence à l'acheteur au « moment de la vente » est aussi problématique. Par exemple, est-ce que le « moment de la vente » veut dire lorsque la commande est passée, lorsque la semence est livrée/ramassée, ou lorsque la facture est payée?

M. Leask a noté aussi que l'importance de la traçabilité augmente au sein de l'industrie, les étiquettes des semences sont donc de plus en plus importantes. Il a expliqué que lorsque l'industrie des semences s'entendra sur les questions d'étiquetage, ceci mènera naturellement à la question de la traçabilité. À cet effet, le comité technique a impliqué un groupe relativement nouveau, qui s'occupe du système national de traçabilité (Agriculture et Agroalimentaire Canada) dans son travail actuel dans le but d'établir un partenariat futur avec le FNS.

M. Leask a indiqué que la discussion du comité technique s'est avérée fructueuse et que le comité présentera plusieurs recommandations à l'ACIA sous peu, notamment :

1. Fournir la flexibilité ou des options pour les vendeurs de semences sur la façon de présenter l'information « officielle » (le mécanisme réel de communication de l'information) et

fournir aussi la flexibilité pour le moment choisi et la façon de fournir l'information « requise ».

- a. On suggère que les étiquettes « peler et coller » peuvent être une première option qui fournirait aux vendeurs la flexibilité d'utiliser les étiquettes actuelles ou de coller l'étiquette officielle aux certificats de poids, aux factures ou à d'autres documents qui contiennent l'information « requise ».
  - b. On suggère que les étiquettes « tout-en-un » peuvent être une option par laquelle l'étiquette officielle, l'information requise et un code à barres pourraient être incorporés dans un seul document. On pourrait par exemple, évaluer la possibilité d'autoriser les établissements enregistrés de semences à imprimer l'étiquette bleue et l'information sur l'étiquette qui englobe les autres renseignements requis.
2. Amender le règlement pour permettre de livrer l'information officielle et requise à l'acheteur au moment de la vente et être flexible pour la définition du moment de vente, c.-à-d., moment du ramassage, de la facturation, du paiement, etc.

En réponse à la présentation de monsieur Leask, un représentant de l'ACIA a résumé les propositions pour élaborer et mettre en œuvre un programme au moyen duquel l'industrie pourrait imprimer des étiquettes officielles. Le *Règlement sur les semences* a récemment été amendé pour définir « étiquette officielle » comme étiquette qui est émise ou approuvée par l'Agence. Ceci permettra l'impression d'étiquettes officielles par les compagnies privées qui concluent une entente de service entre elles-mêmes et l'ACIA. Les étiquettes officielles pourraient utiliser le format actuel des étiquettes, le format actuel des étiquettes en plus d'un espace pour les renseignements non officiels, ou le format actuel imprimé en haut de l'étiquette plus longue de l'industrie. Les espaces pour « l'information officielle » et « l'information officieuse » devront être définis clairement. Les ententes de service détermineront les rôles et les responsabilités et un programme d'agrément et de vérification servira à surveiller ces activités. Pendant toutes ces activités, l'ACIA fera des recherches sur l'option de l'étiquette « peler et coller ». D'autres discussions avec le secteur des semences seront nécessaires pour identifier comment les étiquettes imprimées certifiées seront utilisées et les renseignements qui y figureront.

Winnipeg (Manitoba) - 9 avril 2008

Autres points de discussion :

- On a posé des questions sur le contrôle de la qualité et le contrôle de l'inventaire lors de la production des étiquettes par les établissements autorisés de semences. Un représentant de l'ACIA a répondu qu'en vertu des vérifications des compagnies autorisées de semences, une grande priorité sera placée pour confirmer que les établissements de semences possèdent les systèmes adéquats pour surveiller l'utilisation des étiquettes.
- Certaines personnes ont mentionné les exigences internationales en matière d'étiquetage. Le projet de semences de l'OCDE établit les exigences. Un représentant de l'ACIA a mis en garde à l'effet que même si les changements aux règles d'étiquetage du Canada seront utiles, l'étiquetage fait partie du système de certification des semences et l'étiquette rectangulaire bleue est le symbole reconnu des semences certifiées à travers le monde.
- Un participant était d'avis que le système actuel est conçu pour protéger l'acheteur de semences, le fermier, et que les recommandations du comité technique serviraient à réduire cette protection. Un autre participant pense que les recommandations protégeront, en réalité, mieux l'acheteur de semences parce que les mesures augmenteront la traçabilité le long de la chaîne des valeurs.

Décision :

- ➔ **Le comité technique continuera de travailler avec l'ACIA sur les questions d'étiquetage des semences.**

## REGARD SUR LE PLAN DE TRAVAIL 2008-2009

### *Examen du plan de travail – phase IV*

Le facilitateur de la réunion a résumé le plan de travail de l'exercice financier actuel pour les FNS tel qu'il est approuvé en vertu du financement du PASCAA. Le financement prévoit quatre réunions du FNS, y compris la réunion sur laquelle le présent rapport est basé. Le financement englobe aussi les réunions du groupe de travail technique.

Décision :

- ➔ **Les réunions du FNS continueront d'être prioritaires. La prochaine réunion aura lieu aux environs de novembre 2008, et une autre sera organisée avant le 31 mars 2009. On évalue la possibilité d'organiser une réunion en juillet 2008.**

Au sujet du groupe de travail sur les VCN, même si on a convenu plus tôt au cours de la réunion que le groupe devrait se réunir à nouveau, on a cherché à déterminer le moment choisi étant donné que les lignes directrices clarifiées pour les semences pourraient ne pas être prêtes avant la fin 2008. Les membres du FNS n'ont pas obtenu de consensus pour déterminer si « nouveauté » ou « nouveau » devrait faire partie de la discussion du groupe de travail. Un représentant de l'ACIA a noté que la définition de « caractère nouveau » est établie par le gouvernement du Canada. Il a expliqué que le problème n'est pas au niveau de la définition, mais plutôt avec le fait que « caractère nouveau » est souvent mal appliqué à des produits qui sont nouveaux et non à caractère nouveau. Donc, la question en est une de clarification et de communication.

Décision :

- ➔ **Le groupe de travail sur les VCN se réunira au début de l'automne 2008 et/ou en janvier-février 2009.**

En ce qui a trait au groupe de travail sur l'annulation de l'enregistrement d'une variété, les participants ont identifié plusieurs objectifs importants qui doivent être abordés. Un objectif porte sur les questions entourant le traitement des variétés traditionnelles qui ont été enregistrées à un moment donné. L'arrêt de production d'un produit dans le domaine des produits de biotechnologie est une autre question. CropLife Canada est impliqué dans ce travail, le groupe de travail doit donc en tenir compte en poursuivant ses activités. Une autre question intéressante est le fait que l'annulation de l'enregistrement d'une variété ne s'applique pas à plusieurs produits, comme les végétaux ornementaux. L'application est un sujet intéressant pour assurer que les variétés désenregistrées ne continuent plus d'être produites.

# Forum National sur les semences

## Rapport de réunion - Avril 2008



Winnipeg (Manitoba) - 9 avril 2007

### Décision :

- ➔ **Le groupe de travail sur l'annulation de l'enregistrement d'une variété se réunira à l'automne 2008 pour continuer d'aborder les objectifs identifiés par le FNS.**

Le groupe a discuté du travail à venir sur l'examen législatif sur les obstacles à l'innovation et au caractère concurrentiel. Un certain nombre de projets continus ont trait à l'examen. Ainsi, l'Initiative du gouvernement du Canada sur la réduction de la paperasserie entraînera une réduction de 20 p. cent des exigences réglementaires. De plus, le Conseil des grains du Canada effectue une étude des obstacles à l'introduction fructueuse de la technologie qui devrait se terminer en juin 2008. Un des domaines faisant partie de l'étude porte sur la réglementation.

Un membre du FNS a précisé qu'encadrer la discussion en termes d'obstacles législatifs sous-entend un point de vue qui n'est pas objectif; la législation n'est pas toujours un obstacle et peut, en fait, améliorer le commerce et l'innovation.

### Décision :

- ➔ **Le FNS surveillera les résultats de l'étude du Conseil des grains du Canada afin de définir tout travail futur possible dans ce domaine.**

Comme le financement du PASCAA prévoit le traitement de deux nouvelles priorités, le FNS discute de plusieurs possibilités de nouveau travail. Un représentant de l'ACIA a résumé les projets auxquels l'Agence aimerait que l'industrie participe pour réaliser des progrès. Aucun de ces projets n'est identifié comme priorités du FNS pour aller de l'avant. On suggère que ces projets seront peut-être mieux réalisés par un comité technique.

S'ensuit une longue discussion à savoir si le FNS pourrait participer aux changements qui découlent de l'élimination à venir de la distinction visuelle des grains (DVG) comme outil de ségrégation et exigence d'enregistrement de la variété pour les catégories de blé dans l'ouest du Canada. On a noté que la Western Grain Elevator Association a créé un comité de l'industrie pour établir les détails de la façon dont l'industrie du grain fonctionnera dans un monde sans DVG et ce n'est pas clair comment le FNS pourrait

s'impliquer dans ce dossier. On note aussi que la DVG sera éliminée d'ici le 1<sup>er</sup> août 2008. Étant donné le moment choisi, on ne sait pas si la participation du FNS serait trop tardive. On a souligné aussi que les répercussions de l'utilisation de la technologie pour l'usage futur du nom de la variété et l'identification pourrait être la question qui intéresse le FNS.

### Décision :

- ➔ **Le Secrétariat du FNS et le comité de gestion consigneront les suggestions pour le travail à venir du FNS en 2008-2009 et distribueront un document écrit aux membres pour un supplément d'examen.**

## L'AVENIR DU FNS

### *Examen des projets et résultats du FNS à ce jour*

Dorothy Murrell, membre du FNS, a présenté les grandes lignes de l'examen du secteur des semences et l'établissement subséquent du FNS. Depuis la création du Forum, il y a eu 17 réunions du FNS ou de ses groupes de travail et chaque réunion a été suivie de rapports accessibles au public. Madame Murrell était d'avis que le résultat le plus important de l'ensemble du processus a été l'établissement d'un processus transparent qui a amélioré les relations de travail et qui a favorisé le respect mutuel et la compréhension. Elle a rappelé au groupe que le but du Forum est de partager les préoccupations et les idées, d'améliorer la compréhension et là où c'est possible, d'en arriver à un consensus. Le FNS et ses groupes de travail ont joué un rôle déterminant pour l'élaboration, par l'ACIA, d'une proposition sur l'enregistrement d'une variété et les consultations subséquentes. Un représentant de l'ACIA a réitéré fortement ce point de vue, expliquant que le FNS aide l'Agence à identifier les priorités. En fait, l'ACIA travaille de concert avec Agriculture et Agroalimentaire Canada sur l'initiative « Cultiver l'avenir » pour créer des processus dans d'autres domaines de politiques de réglementation modélisés selon l'approche du FNS. Barry Reisner, membre du FNS, qui fait la présentation avec madame Murrell, a expliqué que le FNS est à la croisée des chemins, tant à titre de groupe qu'au sein des organisations représentées par les membres. Les membres doivent donc déterminer dans quelle mesure ils veulent poursuivre le processus du FNS. Selon lui, ne pas continuer serait un grand pas en arrière.

Winnipeg (Manitoba) - 9 avril 2008

La discussion a placé un accent important sur la façon de financer le travail du FNS lorsque le financement du PASCAA se terminera le 31 mars 2009, et comment obtenir la meilleure valeur. Une observation a soutenu que si les opérations du FNS disposent de toutes les ressources nécessaires, cette situation ajoutera une plus grande prévisibilité pour la planification, un meilleur contrôle sur sa destinée et en fin de compte, une plus grande productivité.

Le FNS devra prendre en compte un certain nombre de considérations. Ainsi, on a noté que l'Association canadienne du commerce des semences (ACCS) a présenté une proposition qui aborde ces questions, au comité de gestion du FNS. De plus, le comité de gestion du FNS a effectué un travail préliminaire sur un modèle de financement possible. Un autre élément noté est le fait que le Forum canadien sur les engrais (FCE) s'est dit intéressé à une collaboration possible avec le FNS.

D'autres points de vue exprimés au cours de la discussion :

- Un participant a suggéré que le FNS pourra, à l'avenir, envisager l'approche utilisée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui discute et retient les propositions au cours de la réunion.
- Il faudrait réexaminer la définition de consensus dans le modèle de consensus du document de gouvernance utilisé par le FNS. Le poids de l'opinion et le degré d'engagement des points de vue différents sont un problème.
- Il faut aborder les problèmes au sujet des membres du FNS et la façon d'engager le secteur plus largement (c.-à-d., le secteur organique). Les organisations qui travaillent sur des questions de semences et des questions de propriété intellectuelle pourraient ajouter de nouveaux points de vue au FNS.
- Le processus du groupe de travail exige que des questions très complexes soient abordées dans un temps restreint c.-à-d., réunions d'une journée). Il faudrait envisager une approche différente.

**Décisions :**

- ➔ **Le FNS consacrera une partie importante de sa prochaine réunion à planifier l'avenir du FNS.**
- ➔ **Pour aider cette discussion, les documents suivants seront distribués aux membres du FNS : une perspective sur un modèle révisé de consensus et une adhésion révisée du Syndicat national des cultivateurs (SNC), une description du modèle du SNC, la proposition de l'ACCS, et la proposition du comité de gestion du FNS sur le financement.**
- ➔ **On demande aux membres du FNS de parler à leurs groupes respectifs au sujet de ces questions et de fournir des commentaires par écrit au comité de gestion du FNS. Ces commentaires seront organisés et présentés au FNS afin de faciliter la discussion.**
- ➔ **Avant la prochaine réunion du FNS, toutes les organisations figurant sur la liste de distribution postale du FNS seront informées afin d'avoir la possibilité de participer à la discussion.**

### Gouvernance

Par consensus, on convient que des présentations et mises à jour des sept comités techniques financés par le PASCAA seraient utiles au cours des réunions futures du FNS.

### Conclusion

L'horaire précis des réunions à venir du FNS, y compris les réunions prévues des groupes de travail, sera préparé par le comité de gestion et distribué au début mai 2008. On a suggéré que la réunion de novembre 2008 pourrait être prolongée d'une demi-journée afin de bien aborder les questions du jour. On a convenu que les réunions devraient avoir lieu à Winnipeg et à Ottawa. On s'est demandé si les réunions devraient être organisées immédiatement avant ou après d'autres événements de l'industrie.

Les personnes intéressées à obtenir une copie des exposés présentés lors de cette réunion peuvent le faire en consultant notre site à l'adresse [www.nationalforumonseed.com](http://www.nationalforumonseed.com).